



Mardi 20 mai 2014

Les « patrouilles anti-racaille » de Génération identitaire doivent être interdites !

Les « patrouilles anti-racaille » de Génération identitaire ont fait leur apparition dans les transports en commun. Ouvertement xénophobe, cette mouvance prétend se substituer aux forces de police pour faire régner l'ordre et assurer la sécurité des biens et des personnes sur les réseaux de transport urbain de certaines villes françaises.

En effet, après Lille et Lyon, des militants du mouvement jeunesse du Bloc identitaire ont organisé une « opération de sécurisation » de certaines lignes du réseau parisien le 9 mai dernier sans adresser de demande d'autorisation à la préfecture de police ni à la RATP. Prétendant lutter contre le sentiment d'insécurité dans le métro, ces jeunes d'une mouvance d'extrême-droite ont indiqué vouloir réitérer cette initiative prochainement.

Indigné par de telles pratiques qui sont une menace réelle pour l'ordre public dans les transports en commun, j'ai interpellé le ministre de l'intérieur, Bernard Cazeneuve, sur les nécessaires mesures qui doivent être prises pour en interdire l'organisation et sanctionner ce genre d'initiative si elle devait se réitérer.

Lors de l'audition d'Emmanuel Pitron, secrétaire général de la RATP, par les membres de la mission d'information parlementaire « lutter contre l'insécurité sur tout le territoire » que je préside, j'ai interpellé ce dernier sur le comportement de ces « patrouilles » qui mettent à mal le travail des forces de l'ordre sur le réseau parisien et francilien pour lutter contre la délinquance.